

été protégé par un droit raisonnable, l'Australie et la Nouvelle-Zélande n'auraient pu nous expédier d'aussi grandes quantités de beurre?

M. YOUNG (Weyburn): Nous avons été bien aises d'avoir leurs beurres, parce que nous n'avions d'approvisionnements que pour huit jours.

M. ARMSTRONG (Lambton-Est): C'est votre point de vue. On a dit la même chose en Angleterre, où l'on prétend qu'on n'a de vivres que pour huit jours. Mais notre collègue ne peut pas soutenir cette allégation.

M. McLEAN (Melfort): L'approvisionnement de l'Angleterre se fait sans discontinuer.

M. ARMSTRONG (Lambton-Est): Comme les importations de beurre. J'ai par-dessus moi une lettre de Alex. D. McGillis et Cie, courtiers en denrées alimentaires à Montréal, qui dit, à propos du beurre:

La semaine a été désastreuse, à cause de la chute des prix qui a entraîné des pertes considérables sur les derniers arrivages de beurres de l'Australie.

J. M. Ham, courtier commissionnaire, de Toronto, déclare à son tour:

A la suite de gros arrivages de beurres étrangers et de grandes consignations de beurre frais provenant de l'Ouest canadien, les prix sur tous les marchés ont fait une chute complète. La déroute a commencé à Montréal, lundi et elle s'est continuée les jours suivants.

M. McLEAN (Melfort): L'orateur voudrait-il empêcher le beurre de l'Ouest comme le beurre australien de venir sur le marché?

M. ARMSTRONG (Lambton-Est): Pas du tout. Je me réjouis autant que notre collègue de la production considérable de beurre dans l'ouest du Canada. Je suis président d'une compagnie qui fabrique du beurre et qui expédiait autrefois en Colombie-Anglaise et dans le Nord-Ouest de grandes quantités de cette denrée. Je suis content de savoir que l'Ouest en produit maintenant lui-même pour ses besoins, mais dans l'intérêt de la classe agricole du vieil Ontario, je vous demande de nous aider à défendre notre propre marché, afin que nous puissions nous maintenir et payer un prix raisonnable aux cultivateurs.

Pendant que les beurres d'Australie et de Nouvelle-Zélande arrivaient à pleins navires en Canada, la maison Arnold, de Toronto, un des plus grands établissements d'épiceries de cette ville, avait une demi-page dans un journal de Toronto, le 8 avril dernier, pour annoncer la nouvelle suivante:

Le beurre est à six cents la livre plus bas que la semaine dernière.

30.000 livres de beurre de fabrique de la marque Cottage.

Le prix était tombé de six c. par livre. Le beurre annoncé était arrivé d'Australie et de

Nouvelle-Zélande, où les cultivateurs ne sont pas obligés d'hiverner leurs vaches laitières dans les étables et à les soigner au foin et à l'ensilage.

L'hon. M. MOTHERWELL: Est-ce que le prix du beurre ne diminue pas toujours à pareille époque de l'année?

M. ARMSTRONG (Lambton-Est): Pourquoi le prix diminuerait-il en Canada. Il faut tenir et nourrir les vaches dans les étables, mais en Australie et en Nouvelle-Zélande, on n'est pas obligé de mettre les vaches à l'étable ni de les alimenter comme nous le faisons ici. C'est une des raisons pour lesquelles il faut un droit protecteur.

M. DONNELLY: Quel était le prix du beurre l'an dernier?

M. ARMSTRONG (Lambton-Est): J'ai répondu à bien des questions, mais je ne suis pas une encyclopédie ambulante.

Un mot à présent sur l'industrie de l'automobile, gravement atteinte, elle aussi, depuis l'avènement du ministre des Finances actuel. Non seulement l'industrie de l'automobile a souffert par sa faute, mais la Canadian Manufacturers' Association affirme que mille autres industries qui fournissent les pièces aux fabricants d'autos, ont souffert également. En effet, elles ont vu annuler des commandes, déjà reçues, valant plusieurs millions de dollars. J'ai connaissance personnelle d'une usine qui a annulé des commandes valant un million de dollars depuis le dépôt du budget. Il faut se rappeler aussi que quelque 3,600 agents et propriétaires de garage ont déjà acheté les nouvelles voitures du modèle 1926 et qu'ils ont à peine commencé à se débarrasser de leurs anciens modèles. Il est estimé par des gens qui méritent toute confiance que ces hommes vont perdre, au bas mot, plus de cinq millions de dollars. La vente de voitures automobiles de fabrication canadienne s'est chiffrée en 1925 à 107 millions de dollars; cette industrie occupait au moins 25,000 employés, et, avec les industries connexes, faisait vivre 100,000 personnes. Le tarif a été modifié sans avertissement, sans l'enquête publique qu'on avait promise dans le discours du trône et dans mainte assemblée tenue au cours de la campagne électorale. Je n'irai pas prétendre que les droits sur les autos étaient trop élevés ou trop bas, car franchement je n'en sais rien et je ne puis arriver à le savoir; ni les honorables députés de l'autre côté, du reste, qui n'ont avancé au sujet de cette industrie que ce qu'ils ont appris par ouï-dire. Mais je condamne certainement l'action du ministère qui, après s'être engagé à créer une commission du tarif devant être saisie de tous